Nations Unies S/2008/753

Conseil de sécurité

Distr. générale
2 décembre 2008
Français
Original : arabe

Lettre datée du 2 décembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

Le lundi 1er décembre 2008, deux embarcations militaires appartenant à l'entité sioniste ont intercepté le navire libyen Al-Marwa, qui faisait route vers le port de Gaza pour y livrer de l'aide humanitaire destinée aux enfants et aux malades qui souffrent de maladies et de la faim à cause du blocus sioniste. Après avoir pris des renseignements sur le navire et son équipage, les deux embarcations militaires ont menacé celui-ci de détruire le navire s'il entrait dans le port de Gaza et l'ont contraint à retourner d'où il venait.

À ce propos, nous tenons à réaffirmer que l'Organisation des Nations Unies et la Croix-Rouge internationale et le Croissant-Rouge peuvent inspecter le navire libyen pour s'assurer qu'il effectue une mission humanitaire et qu'il ne transporte que des denrées alimentaires et des médicaments, comme précisé ci-après :

– 360 tonnes de farine

– 40 tonnes de riz

– 1 150 bidons d'huile

– 798 cartons de lait condensé

– 6 tonnes de médicaments

À bord du navire se trouvent le capitaine libyen, un équipage de 13 personnes, un représentant du Fonds libyen d'aide et de développement en Afrique et trois journalistes.

Nous demandons que le Conseil de sécurité prenne d'urgence les mesures voulues pour autoriser le navire à entrer dans le port de Gaza et d'y décharger sa cargaison.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Giadalla A. **Ettalhi**

08-63086 (F) 021208 021208